

**Question 41 :**

- a) Si notre rapport d'étude exploratoire propose une date possible de mise sous tension initiale du parc éolien la plus hâtive en 2014, est-il tout de même possible de garantir le début des livraisons en 2012 et/ou 2013 pour ce même projet?
- b) Dans le cas où nous proposons une variante (avec une puissance installée différente ou un prix différent en fonction d'un niveau de tension différent auquel le projet pourrait être raccordé au réseau d'Hydro-Québec) pour laquelle nous n'avons pas demandé d'étude exploratoire, est-il possible de garantir le début des livraisons en 2012, 2013 et 2014?

**Réponse 41 :**

- a) C'est possible. Toutefois, à l'étape 1 du processus d'évaluation des soumissions, Hydro-Québec TransÉnergie réévaluera, parmi les dates offertes, celles pour lesquelles la mise sous tension initiale demandée peut être rencontrée. Si la situation n'a pas changé en termes de scénario d'intégration, les offres impliquant les années 2012 et 2013 seront rejetées à cette étape. Cela dit, Hydro-Québec Distribution encourage les soumissionnaires à offrir le plus grand nombre possible de dates garanties de début des livraisons afin d'accroître leurs chances d'être retenus.
- b) C'est possible. La réalisation d'une étude exploratoire est une démarche facultative pour le soumissionnaire et Hydro-Québec Distribution encourage les soumissionnaires à offrir le plus grand nombre possible de dates garanties de début des livraisons afin d'accroître leurs chances d'être retenus.